



Le Maire Moe et les nouvelles désagréables

Matière(s) : Langues, études sociales et sciences humaines

Années scolaires : 2^e à 6^e année

Objectifs d'apprentissage spécifiques des élèves :

- Les étudiants apprendront que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des droits garantis en démocratie.
- Les étudiants cibleront quand cela est juste ou injuste de limiter la liberté d'expression.
- Les étudiants se familiariseront avec le concept de conseil municipal; ils participeront et voteront dans le cadre d'une simulation de conseil municipal.
- Les étudiants apprendront à considérer différents points de vue.

Compréhension(s) mutuelle(s) + Grandes idées

- Tout le monde au Canada possède la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse.
- Au Canada, la liberté d'expression permet à quiconque de partager des opinions et des idées de différentes façons (par la parole, l'écriture, les arts, la façon de s'habiller, etc.). Elle permet aussi à tous d'être exposés aux opinions et aux idées des autres.
- Parfois, il faut protéger la liberté d'expression d'une personne même si ce qu'elle dit est désagréable. Se plaindre peut parfois heurter les sentiments de certaines personnes, mais ce peut être un moyen important d'améliorer les choses pour l'ensemble de la population.
- Parfois, il faut limiter la liberté d'expression d'une personne si celle-ci est utilisée pour haïr ou faire du mal à d'autres personnes.

Questions essentielles

- Pourquoi la liberté d'expression et la liberté de la presse sont-elles importantes?
- Est-ce que nous, ou la presse, devrions avoir le droit de dire ce qu'on veut, quand on le veut? Quand est-il juste de limiter la liberté d'expression?
- Qu'est-ce qu'il pourrait se passer si on ne permet jamais aux personnes de dire des choses désagréables? Quand est-il injuste de limiter la liberté d'expression?

Contexte : Ce cours serait plus efficace si les élèves sont déjà familiers avec le « test Akène » qui sera renforcé par le présent plan de cours. Si les élèves ne sont pas familiers avec le test Akène, une présentation interactive expliquant ce test de pensée critique en trois questions est accessible en consultant le lien suivant : [CCLA Acorn Test](http://www.ccla.ca/2014/05/20/akene-test/) (en anglais seulement). Le présent cours est soutenu par des ressources Internet.

PRÉAMBULE :

Afin que le présent cours — ou tout cours faisant appel à la pensée critique — soit efficace, les élèves doivent obtenir une permission claire de ne pas être d'accord. Les points de vue divergents doivent être encouragés tout au long du cours afin que les enjeux soulevés puissent être explorés en entier et de façon significative. Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises réponses à ces questions et une partie du cours consiste à aider les élèves à comprendre à quel point les questions d'équité, de citoyenneté et de justice peuvent être difficiles et intéressantes. Loin d'alimenter le débat, encourager la diversité d'opinions et de points de vue est vital pour favoriser les habitudes démocratiques et la citoyenneté active.

Lien tangible pour les élèves : Le contenu du cours est lié aux enjeux de citoyenneté démocratique et leurs préoccupations — droits, règlements — auxquels sont confrontés les élèves tous les jours. En particulier, le présent cours s’attaque aux concepts de liberté de la presse et de liberté d’expression en opposition à la censure. Les élèves auront l’occasion de réfléchir de façon critique à la notion familière de « Si vous n’avez rien de gentil à dire, ne dites rien du tout ».

PARTIE 1 : Orienter la réflexion : Activer les connaissances préalables [20 à 30 minutes]

Liberté d’expression — points de vue

Activer les connaissances préalables

- 1) Selon vous, que signifient la liberté d’expression et la liberté de la presse? (Toutes les personnes sont libres de créer et de partager des idées avec les autres. Les idées et les opinions peuvent être communiquées à large échelle à d’autres personnes par les journaux, la télévision, les magazines, Internet, etc.)
- 2) Quels sont les différents moyens de s’exprimer? (Parler, chanter, danser, arts visuels, la façon de s’habiller, écrire, langue des signes, langage corporel, etc.)
- 3) Selon vous, pourquoi la liberté d’expression et la liberté de la presse sont-elles importantes? (Vous pouvez exprimer comment vous vous sentez et qui vous êtes, et vous pouvez apprendre ce que les autres ont à dire, y compris les personnes qui ont des opinions ou des points de vue différents des vôtres).
- 4) Si la liberté d’expression est si importante, devrions-nous être libres d’exprimer tout ce que nous voulons, quand nous le voulons? Pouvez-vous penser à certaines formes d’expression qui ne devraient pas être permises dans certaines circonstances? (Les étudiants donneront probablement des exemples de limites à la liberté d’expression quand cette dernière fait du mal aux autres, ou si l’opinion exprimée est haineuse, méchante, désagréable ou déplaisante)

Préparation pour regarder la vidéo :

Introduction à la vidéo :

« Nous allons regarder une vidéo pour voir ce qui se passe quand une ville décide de passer un règlement du type “Soyez gentils”, afin d’éviter que qui que ce soit ne dise des choses méchantes ou de désagréables. Pendant que vous regardez, gardez en tête les questions du Test Akène pour vous aider à décider si le règlement est juste ou injuste. »

Révisez le test Akène (consultez la section Matériels pour le tableau explicatif)

et les mots et définitions du Mur de mots (dans la section Matériels).

PARTIE 2 : Action [20 minutes]

Vidéo

Regardez la vidéo « Le Maire Moe et les nouvelles désagréables ».

Débat au conseil municipal et vote sur le règlement « Soyez Gentils » :

Après avoir regardé la vidéo, les élèves prendront les rôles des conseillers municipaux qui doivent se décider sur le règlement « Soyez gentils. »

Matériel :

Tableau noir, tableau blanc ou tableau de papier

Le Mur de mots des nouvelles désagréables

Tableau de concept du test Akène

Équipement audiovisuel

Vidéo : « Le Maire Moe et les nouvelles désagréables »

<http://thatsnotfair.ca/le-maire-moe-et-les-nouvelles-desagreables>

Préparation pour regarder la vidéo : Rappelez aux élèves qu'ils ont le droit d'être en désaccord. Il est important et utile de penser aux différentes personnes pour qui cet enjeu est critique et qui essaient de faire valoir leur point de vue. Fournissez un cadre pour que les élèves puissent s'exprimer de façon respectueuse et constructive : « Je pense..., parce que... » et « Je ne suis pas d'accord avec..., parce que... ».

Débutez le débat des conseillers municipaux en utilisant les trois questions du test Akène. Pendant la discussion, pointez vers le tableau explicatif :

Question 1 : Pourquoi la ville veut-elle bannir les remarques déplaisantes? Quel était l'objectif du règlement municipal « Soyez gentils »?

Question 2 : Le règlement a-t-il empêché les personnes de dire des choses désagréables?

Débat de comités en petits groupes :

- Divisez la classe en 3 à 5 comités qui représentent chacun un des personnages touchés par le règlement (assurez-vous de choisir des personnages qui sont touchés par le règlement de manière différente — certains qui l'aiment, d'autres qui ne l'aiment pas) :

Personnages possibles :

- Caramela (la femme du Maire Moe);
- Cucaracha Festin (journaliste à la circulation routière);
- le conseiller Punaise;
- le Maire Moe;
- le présentateur télé Barry Bullmastif;
- l'officier Bleunoît;
- la conseillère Plume;
- le conseiller Duvet.

- Dans leurs petits groupes, chaque comité répondra à la troisième question du test Akène du point de vue de leur personnage attribué :

Question 3 : « Quels étaient les autres effets du règlement? Comment avez-vous été touché par le règlement? »

Les élèves discutent avec les membres de leur comité pendant environ 5 minutes.

Rencontre et vote au conseil municipal

Chaque groupe peut élire un porte-parole pour partager les idées de leur comité. Après que chaque groupe ait partagé leurs idées, tous les élèves de la classe deviennent des conseillers et votent à savoir si le règlement doit être annulé. Les élèves peuvent utiliser leurs pancartes de vote C'est juste/C'est pas juste (voir la liste de matériel) s'ils le veulent. Demandez aux élèves d'expliquer pourquoi ils ont voté pour ou contre le règlement.

Optionnel : Copies des pancartes de vote C'est juste/Ce n'est pas juste (une par élève).

PARTIE 3 : Consolidation et récapitulation [10 minutes]

Questions de consolidation :

- 1) Qu'est-ce qu'il pourrait se passer si on ne permet jamais aux personnes de se plaindre ou de dire des choses désagréables? En quelles occasions dire des choses déplaisantes peut-il *aider* les autres?
- 2) Choisissez un enjeu ou un problème désagréable de votre communauté qui selon vous aurait besoin d'être résolu. Créez un grand titre pour la couverture d'un journal, avec une illustration pour parler de l'enjeu que vous avez choisi. (Voir exemple du gros titre dans le Journal de la Ville CPJ ci-dessous)

Matériel :

Tableau noir, tableau blanc ou tableau de papier

Papier, marqueurs ou crayons de couleur

Exemple de gros titre dans le Journal de la Ville CPJ (ci-dessous)

Prochaines étapes — Suggestions :

- Poursuivez votre exploration des enjeux d'équité et de justice dans votre classe en utilisant le reste des ressources pédagogiques et des vidéos.
- La prochaine fois que vous entendez des élèves dire « Ce n'est pas juste », voyez s'ils peuvent appliquer le test Akène pour les aider à résoudre leurs points de vue contradictoires.

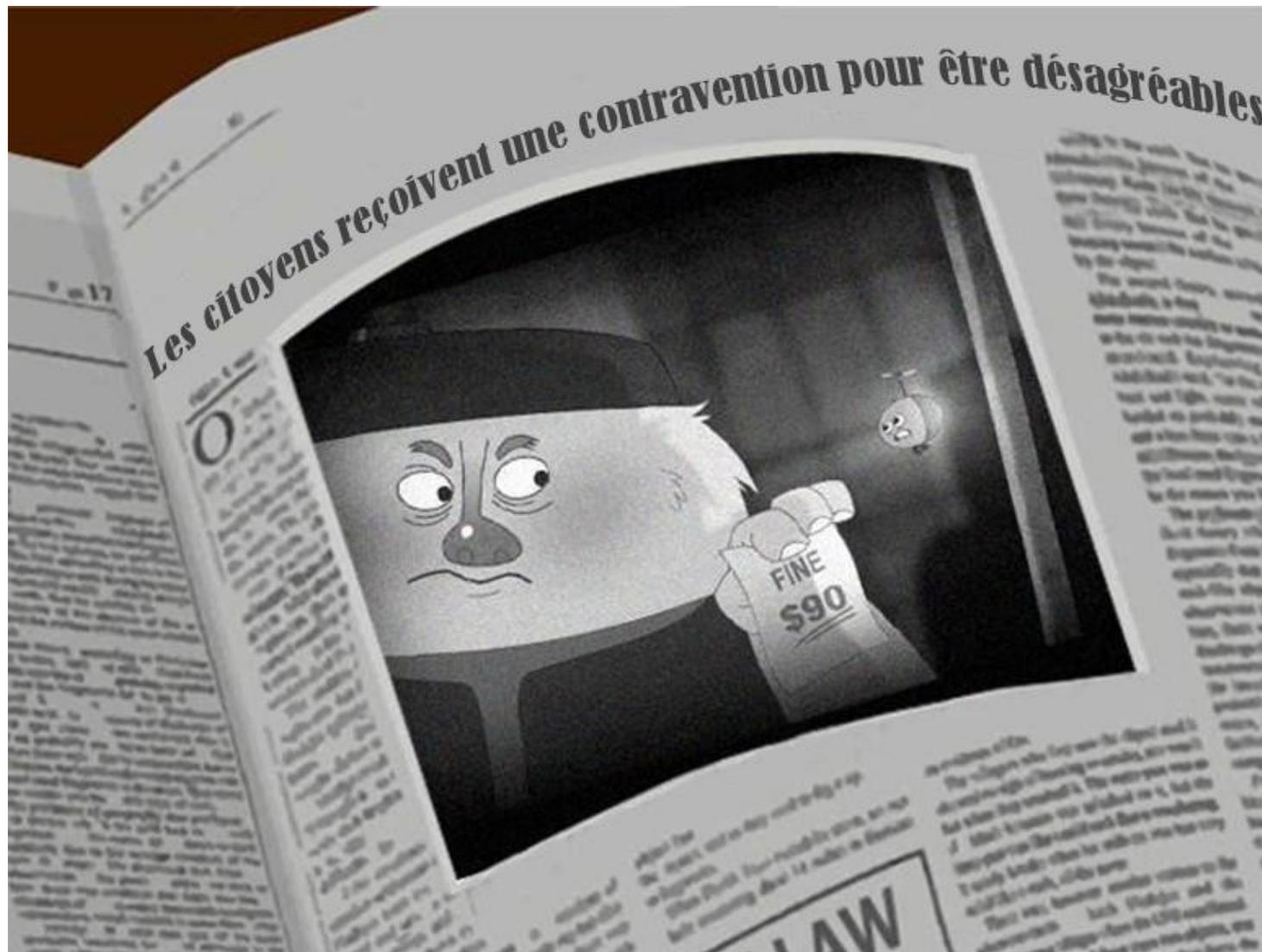
C'est pas juste! est rendu possible en partie grâce au soutien financier de :



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Exemple de titre du journal de la ville de CPJ



C'est pas juste! est rendu possible en partie grâce au soutien financier de :



Canadian Heritage
Patrimoine canadien



CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES

Mur de mots

Voici quelques mots clefs et quelques définitions tirées des vidéos **Le Maire Moe voit des étoiles** et **Le Maire Moe et les nouvelles désagréables**. À mesure que vous regardez la vidéo, n'hésitez pas à ajouter de nouveaux mots et de nouvelles définitions de votre cru. Faites-nous parvenir vos suggestions de mots à l'adresse info@thatsnotfair.ca et nous utiliserons peut-être vos définitions sur notre site Web!

Mots :	Définition :
Règlement	Une règle ou une loi votée par une majorité de législateurs, qui dit aux personnes ce qu'elles ont le droit de faire et de ne pas faire.
Démocratie	Un gouvernement mené par la population qui protège les droits et les libertés.
Règlement	Une règle, un ordre ou une loi.
Sécurité	Des connaissances en sécurité ou le sentiment qu'aucun danger ne menacera personne.
Retirer un règlement	Annuler une règle. Infirmer une décision antérieure de créer une règle ou une loi.
Liberté d'expression	La capacité en démocraties de partager des opinions et des idées de différentes façons (par la parole, l'écriture, les arts, les vêtements, etc.). La liberté d'expression permet aussi à tous d'entendre et de voir les opinions et les idées des autres.
Liberté de presse, des médias ou d'autres formes de communication	Toutes les personnes sont libres de créer et de partager des idées avec les autres. Les idées et les opinions peuvent être communiquées à large échelle à d'autres personnes par les journaux, la télévision, les magazines, Internet, etc.

C'est pas juste! est rendu possible en partie grâce au soutien financier de :



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien



CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES

Pour vous aider à décider si une limite à un droit ou une liberté est juste, utilisez :

Le test Akène

1. Pourquoi? Quel est l'objet de cette limite?
2. Est-ce que la limite va fonctionner? Est-ce que la limite atteint son objectif?
3. Quel autre impact aura-t-elle? De quelle façon touchera-t-elle d'autres personnes? Est-ce que la limite va trop loin?

Fabriquez votre propre pancarte de vote afin de l'utiliser lorsque vous regardez les vidéos *C'est pas juste!* et que vous devez décider ce qui est juste ou injuste! Voici comment faire :



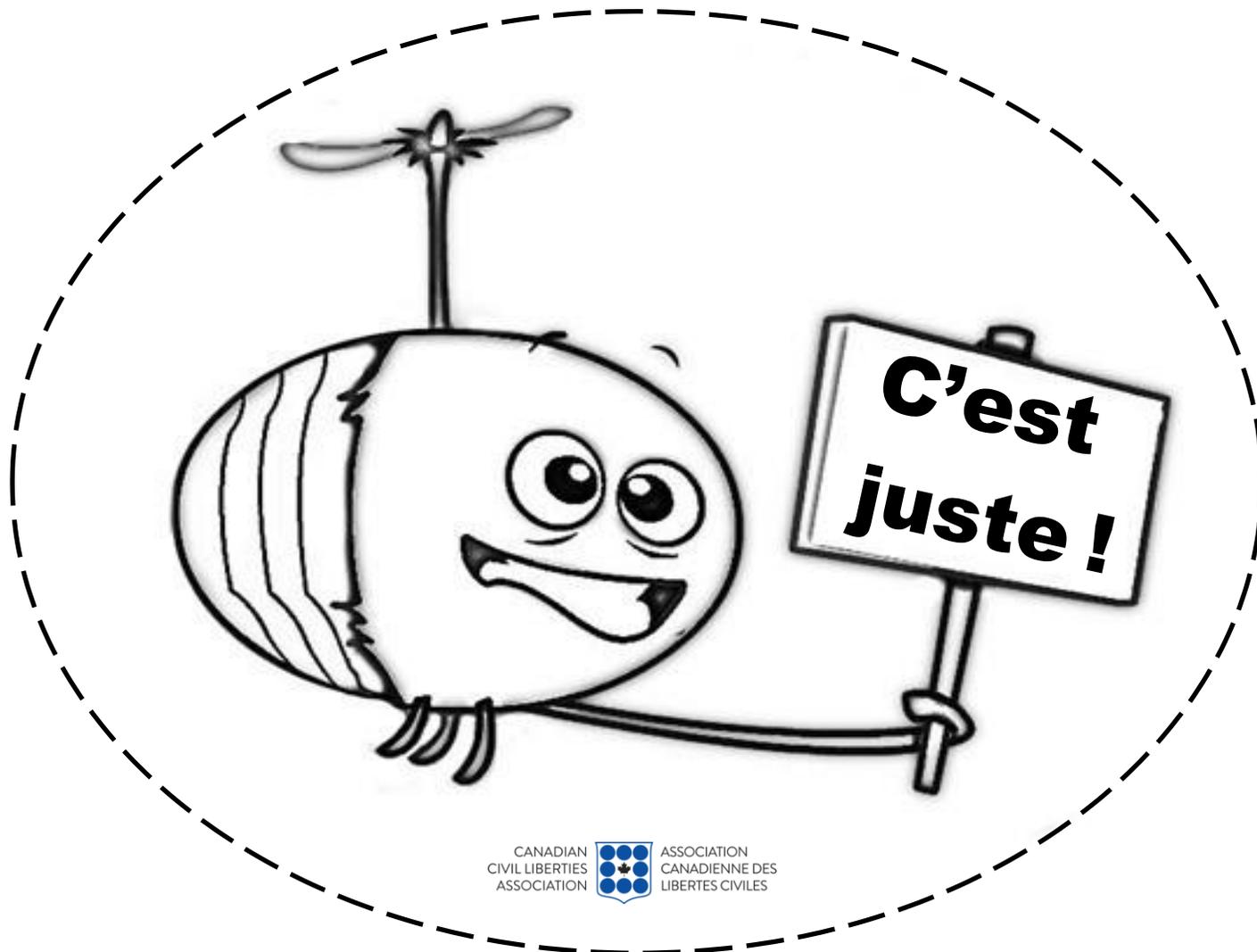
CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES

Pour davantage de ressources pédagogiques et de vidéos, consultez www.thatnotfair.ca.

1. Découpez les deux images du conseiller Punaise sur les lignes pointillées.
2. À l'aide d'un crayon, tracez le contour de l'une de vos silhouettes découpées du conseiller Punaise sur un morceau de papier de bricolage. Découpez la forme tracée.
3. Collez l'une des extrémités d'un bâtonnet de bois à l'arrière de la forme en papier de bricolage (il s'agit du manche de votre pancarte de vote).
4. Collez chacune des images découpées du conseiller Punaise sur l'un des côtés de la forme en papier de bricolage (cela ressemble à un sandwich avec le papier de bricolage au milieu).
5. Regardez la série de vidéos *C'est pas juste!* à l'adresse www.thatnotfair.ca et votez lorsque vous êtes témoin de quelque chose de juste ou d'injuste dans chaque histoire! Bon vote!



CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES



CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES



CANADIAN
CIVIL LIBERTIES
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE DES
LIBERTES CIVILES

C'est pas juste! est rendu possible en partie grâce au soutien financier de :



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien